

Le fil bleu

Trimestriel - N°2 juin 2008



photo © Jura tourisme

Journal édité par l'APNRD, association qui promeut la création d'un parc naturel régional du Doubs labellisé et subventionné par la Confédération.

Éditorial



Par Marc Frutschi

Président de la Chambre neuchâteloise
d'agriculture et de viticulture

On ne crée pas un parc naturel régional pour ses habitants, mais ce sont ses habitants qui le créent pour eux ! Les agriculteurs étaient les premiers à dire, et ils l'ont dit bien fort, que le parc se ferait avec eux ! Ou ne se ferait pas.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans le Doubs, et aujourd'hui, la balle est dans notre camp. Nous avons des défis à relever, et c'est ensemble que nous les relèverons. Être une région périphérique est un handicap certes, mais comporte aussi de nombreux avantages. Afin d'en tirer parti, il s'agit d'en être convaincus nous-mêmes.

La première tâche de l'agriculture est de produire rationnellement, de tirer parti du potentiel de notre région tout en respectant notre outil de travail qu'est la nature, et ça les agriculteurs savent le faire. Ensuite, il faut commercialiser au mieux nos produits. En créant de nouvelles mises en valeur, mais surtout en continuant de développer ce qui a fait notre succès jusqu'à présent, comme par exemple les fromages AOC.

L'agriculture est de plus en plus performante, mais elle utilise de moins en moins de bras. Pour que nos collectivités continuent d'exister, pour qu'il y ait des communes, des écoles, des bistrotts, nous devons maintenir d'autres secteurs d'activités. Le développement de l'artisanat et du tourisme est aussi dans notre intérêt.

A chacune de ces étapes, le Parc naturel régional du Doubs peut apporter sa contribution, si nous le voulons.

Oser le Parc, oser le pari !



Par Jacques Maître

Secrétaire adjoint à la Chambre jurassienne d'agriculture
président de la commission agricole de l'APNRD

Une frange importante de nos populations recherche l'authenticité par des produits de proximité, typés, avec un fort ancrage régional. Cette vague est porteuse d'espoirs pour l'agriculture de l'Arc Jurassien. Par son caractère extensif et typique, sa production peut se profiler avec profits. Le projet de Parc naturel régional du Doubs (PNRD) s'inscrit dans cette perspective de développement économique régional et durable.

Pour le secteur primaire, la priorité doit être le maintien voire le développement des volumes de production. Le deuxième défi consiste à organiser une distribution et une commercialisation en circuits courts. Enfin, il faudra créer ou obtenir marques et labels pour les produits, pas seulement ceux de

niche mais surtout pour les productions de masse (lait, fromages et viandes).

Le périmètre du PNRD englobe près de 400 exploitations, petites et moyennes entreprises, disséminées dans tout le territoire. Toutes sortes de convoitises portent sur l'espace agricole. La recherche du beau, de l'authentique, du naturel aiguise les appétits. La zone agricole est vue comme une aire de délasserment, de loisirs, d'activités par nos concitoyens. L'industrie agro-alimentaire ne s'y est pas trompée : elle profile ses produits, les identifie à des régions et les vend affublés d'une image-paysage bucolique. Plutôt que de se cambrer contre cette perspective, l'agriculture peut se profiler dans cette mouvance et vendre elle-même et à son profit les paysages qu'elle a créés et dont elle assure entretien et pérennité. Vendre l'image, c'est accepter le passant, potentiel chaland tant en produits qu'en prestations et services. Pour nos paysans, c'est donner plus de sens et de valeur à leurs productions.

Voilà quelques défis que pose le PNRD au secteur agricole. Relevons-les ensemble sans transiger et en affirmant haut et fort que l'agriculture veut rester maître de son destin et conserver voire amplifier ses prérogatives dans toutes les décisions concernant l'espace et les productions.





Le botte-cul



Par Gilbert Hirschy

Président de l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs, Député au Grand Conseil neuchâtois

Voici le mois de juin avec ses chaleurs et ses orages ; voici le temps des récoltes dans les prairies qui assureront l'affouragement de base pendant les 6 mois d'hiver à venir, moment crucial pour l'agriculture.

Pendant ce temps, une part croissante de pays émergents crient famine ; bel exemple de faillite de l'OMC et de la mondialisation.

L'agriculture, jugée hier coûteuse voire inutile par certains, va démontrer aujourd'hui son rôle essentiel : produire des denrées alimentaires. Mais, avec la hausse inéluctable des prix, va-t-on lui accorder les mêmes marges que l'horlogerie de luxe ? On peut rêver.

Les coûts de transports augmentant, il va falloir repenser transformation et vente à l'échelle régionale.

L'APNRD soutient toute action favorisant la consommation de produits régionaux comme les brunchs-santé ou toute initiative qui valorise les produits locaux ; **c'est bon pour les producteurs, les consommateurs et l'environnement.**

Région périphérique, le périmètre du futur Parc naturel régional du Doubs sera sans doute le garde-manger des zones urbaines qui l'entourent.

Gardez tous un ami paysan, ça peut servir !

Les pâturages boisés dans le Parc naturel régional du Doubs



Par Frédéric Chollet

Responsable département conseils, expertises et développement à la Fondation Rurale Interjurassienne, membre du comité et de la commission agricole de l'APNRD

L'attachement de la population de notre région comme celle des touristes qui fréquentent le Jura à la forme bien particulière du paysage que forment les pâturages boisés est indéniable. Même s'ils sont parfois appelés « communaux » ou plus généralement « paysage du Jura », il s'agit bien de cet espace paysager où sont mêlés des animaux qui pâturent et de grands arbres. Pour tous ceux qui les ont parcourus, ces espaces représentent souvent la nature dans sa forme originelle, sans altération humaine semble-t-il.

Mais attention, cette image quelque peu idyllique comporte des ombres qui pourraient menacer la survie à long terme des pâturages boisés. Tout d'abord, ceux-ci ne forment pas un milieu purement naturel comme le pense une majorité de gens. Il s'agit d'un milieu issu d'un fragile équilibre entre les utilisations agricole et sylvicole.

La diminution du nombre d'agriculteurs et l'intensification des productions animales tendent à concentrer l'activité agricole sur les meilleures terres ; la pression de pâture diminue sur certains secteurs marginaux et augmente sur d'autres plus productifs. La diminution des prix du bois, sa qualité souvent moindre en pâturages boisés et l'augmentation des frais d'exploitation remettent en cause l'intérêt forestier.

Cette évolution, dictée par des impératifs économiques liés aux coûts de production et aux exigences de rentabilité, conduit à une banalisation du paysage : forêts fermées d'un côté et prairies non boisées de l'autre. **Ce qui signifie une lente disparition des pâturages boisés dans la forme que nous leur connaissons encore aujourd'hui.**

Mais cela signifie également une diminution de la biodiversité car celle-ci est particulièrement riche dans les zones de transition entre les parties herbeuses et les parties boisées.

« Il s'agit d'un milieu issu d'un fragile équilibre entre les utilisations agricole et sylvicole. »

Nous ne voulons pas devoir imaginer une région jurassienne dépourvue de ses pâturages boisés et nous sommes persuadés de la nécessité d'agir. Il nous paraît important d'entreprendre une démarche tenant compte de tous les intérêts en jeu. Elle devrait permettre de répondre aux attentes des agriculteurs et des forestiers

dans le respect des enjeux sociaux, touristiques et environnementaux. La diversité des acteurs et des enjeux implique que l'on mette en place une approche pluridisciplinaire garantissant une gestion durable des paysages sylvo-pastoraux sur les plans économique, écologique et social.

Elle est seule garante de la survie à long terme d'un environnement paysager incluant les pâturages boisés.

Un plan de gestion intégrée du pâturage boisé

Pour répondre à cet objectif, un projet Interreg transfrontalier soutenu par la CTJ a mis au point un outil appelé plan de gestion intégrée du pâturage boisé. Le Parc naturel régional du Doubs pourrait soutenir la réalisation de tels plans dans les communes faisant partie de son périmètre. Contactez-nous si vous êtes intéressés !

Des actions prometteuses



Par Corinne Liengme

Responsable des commissions thématiques de l'APNRD

Le monde agricole participe à l'élaboration du projet de PNR-Doubs par le biais de la commission agricole, présidée par Jacques Maître (Chambre jurassienne d'agriculture). Les Sociétés d'agriculture sises dans le périmètre du futur parc y sont représentées, ainsi que la Fondation rurale interjurassienne (FRI). Cette commission s'est fixée plusieurs axes de travail prioritaires :

Valorisation des produits régionaux

La valorisation des produits régionaux et de saison est l'un des objectifs d'un PNR. La vente directe des produits de la ferme aux consommateurs en est un autre. A ce titre, l'APNRD se réjouit de l'initiative de l'Association *Le Marché des Paysannes* qui a ouvert un magasin à Saignelégier et vous propose des produits essentiellement francs-montagnards, dont certains issus de l'agriculture biologique. Les yoghourts au lait de chèvre y sont délicieux et la saucisse au fromage de Chaux-d'Abel excellente. Faites-y un détour! (Le Marché des Paysannes, 3 rue de la Gruère, au milieu du village)

Cette association, plateforme de vente directe pour une agriculture de proximité, ne demande qu'à s'agrandir et à accueillir tout nouveau producteur, pourvu qu'il soit de la région et propose des produits de qualité!

Les futurs visiteurs du PNR du Doubs rechercheront cette authenticité et ces produits de qualité. L'APNRD tendra à l'avenir à soutenir toute initiative allant dans ce sens.

Les brunchs-santé

Depuis 2006, l'APNRD collabore à la mise en place de brunchs-santé avec la participation de différents organismes (Juragenda 21, Service cantonal neuchâtelois de la santé publique, l'Association des paysannes jurassiennes-section Franches-Montagnes, l'Union des paysannes neuchâteloises, Fourchette verte et la Ligue neuchâteloise contre le cancer).

Au-delà de la dégustation de produits de saison et du terroir, **le brunch-santé sensibilise les participants à une alimentation équilibrée grâce notamment à la présence d'une diététicienne.** De plus, des guides interprètes du patrimoine animent des balades portant sur le patrimoine culturel et naturel du lieu de la manifestation.

Un nouveau brunch aura lieu cet automne; il sera annoncé sur notre site : www.parcdoubs.ch.

Tourisme rural

La diversification, notamment par l'agritourisme, est un autre objectif propre à un PNR. Dans ce dessein, l'APNRD participe au groupe de travail, créé par la FRI, qui a pour mission de développer un concept d'agritourisme, soit un tourisme en lien avec une exploitation ou une activité agricole.

Il met un accent particulier sur le tourisme doux et durable et contribuant à valoriser l'identité régionale, le patrimoine, les traditions rurales, l'activité et la production agricoles.

A l'heure actuelle, ce concept a été soumis pour consultation auprès des services cantonaux concernés et des prestataires potentiels. Il sera ensuite remis aux cantons du Jura et de Berne.

Pour de plus amples renseignements : www.frij.ch

Agriculture et paysage

Les articles de F. Chollet et Ph. Riat, respectivement sur le pâturage boisé et l'OQE, informent sur deux autres domaines d'actions du PNR du Doubs.

Actualités

Conférence-débat du 30 avril 2008 au Peu-Péquignot

Trente agriculteurs ont répondu à l'invitation de l'APNRD pour s'informer de l'implication d'un PNR sur les activités agricoles. M. Christian Bruneel, Directeur-adjoint du PNR du Haut-Jura (France), a dans un premier temps présenté le PNR dans ses grandes lignes. La phrase marquante : **«grâce au PNR, 1€ investi par la région rapporte 10€ qui viennent de l'extérieur»**. Puis M. Denis Michaud, Président de la commission agricole de ce même parc, a abordé les aspects agricoles et répondu aux nombreuses questions. La phrase marquante : **«le PNR est un outil. Si vous n'en avez pas besoin, vous le laissez dans sa caisse. Vous pouvez l'utiliser en cas de nécessité.»**

Lisez le résumé de cette conférence-débat sur : www.parcdoubs.ch

Nouvelle collaboratrice à l'APNRD

Jennifer Iseli vient renforcer la structure professionnelle de l'APNRD pour une période de 6 mois dans le cadre d'un emploi temporaire. Motivée par le projet, elle nous secondera dans différents dossiers, tout particulièrement dans le suivi scientifique de certaines fiches de projets.

Si elle vous répond au téléphone, faites-lui bon accueil!



Les 8 premiers candidats de PNR franchissent la première étape

Huit projets de PNR, dont Chasseral (BE/NE), ont rempli les premières exigences demandées par la Confédération. L'Office fédéral de l'Environnement va dès à présent vérifier si ces sites ont les qualités naturelles et paysagères requises, si ces projets de parcs sont bien acceptés dans leur région et s'ils sont réalisables. Hâtons-nous d'entrer dans le cercle restreint de ceux qui peuvent prétendre à un tel label!



Réseau écologique de la Vallée du Doubs



Par Philippe Riat

Secrétaire du WWF-Jura
président de la commission nature et paysage de l'APNRD

Fin 2007, l'APNRD a initié la mise en place d'un réseau selon l'Ordonnance sur la Qualité Ecologique (OQE) dans le périmètre du futur Parc naturel régional du Doubs, en collaboration avec 24 agriculteurs de la Vallée du Doubs et le WWF-Jura.

Mais qu'est-ce qu'un réseau selon l'OQE ?

La politique agricole actuelle encourage financièrement une certaine extensification de l'agriculture. Les agriculteurs sont ainsi tenus de consacrer une partie de leur domaine agricole à des surfaces dites de compensations écologiques (SCE). Ils ont alors droit à des paiements directs pour compenser le manque à gagner découlant de ce mode d'exploitation peu productif. Afin d'améliorer la qualité biologique des SCE et d'encourager leur mise en réseau - dans le but de favoriser les déplacements de la faune et la dispersion de la flore - la Confédération alloue des aides financières supplémentaires. Il s'agit de la mise en réseau selon l'OQE; la participation des agriculteurs se fait de manière volontaire.

Un réseau selon l'OQE cherche à favoriser certaines espèces cibles dans les domaines de la flore et de la faune.

On en distingue deux catégories :

- les espèces prioritaires, il s'agit d'espèces menacées selon les Listes rouges et pour lesquelles le périmètre du projet, la région ou encore le canton assument une responsabilité particulière. Le but est de mettre en place des mesures visant à conserver ou à favoriser ces espèces.
- les espèces caractéristiques, il s'agit d'espèces typiques des milieux naturels du périmètre. L'objectif est de protéger et de gérer le paysage en tant qu'habitat pour ces espèces.

L'élaboration du dossier de demande de mise en réseau a été réalisée sous la responsabilité scientifique de Michel Blant,



1

photos © Emmanuel Wermeille



2



3



4

aidé d'un spécialiste des invertébrés (papillons et orthoptères), Emmanuel Wermeille, tous deux biologistes.

A l'heure actuelle, le réseau comprend quelque 142 hectares de surfaces de compensations écologiques (SCE) et s'étend sur 6 communes (Les Pommerats, Les Enfers, Soubey, Epiquez, Epauvillers, Montmelon). En adhérant au réseau, les 24 agriculteurs (sur 46 potentiellement concernés) se sont engagés à exploiter leurs SCE en respectant certaines conditions et exigences particulières. En contrepartie, ils perçoivent chaque année une contribution supplémentaire de fr. 500.- par hectare (fr. 1'000.- dès 2008). Après 3 années de fonctionnement, un rapport intermédiaire sera élaboré. **Au bout de 6 ans, un bilan vérifiera si les objectifs fixés ont bien été atteints.** Dans l'affirmative, le réseau sera reconduit pour une nouvelle durée de 6 années.

Une belle réalisation qui permet de concilier au mieux les intérêts de la nature et de l'agriculture. Dans ce sens, ce projet s'inscrit donc parfaitement dans les objectifs voulus par le Parc naturel régional du Doubs.



photo © Michel Blant

Les espèces cibles emblématiques

Les espèces cibles emblématiques retenues pour le réseau OQE de la Vallée du Doubs sont essentiellement des papillons diurnes, des criquets ou sauterelles, ainsi que quelques oiseaux et des fleurs :

Espèces cibles prioritaires

Le grand mars changeant, le petit mars changeant (1), le flambé (2), le thécla de l'acacia, le thécla du prunier, le silène, le grand nacré, le chiffre, l'azuré du serpolet, les orchidées, la fritillaire pintade (3), le criquet ensanglanté (4).

Espèces cibles secondaires

Le damier de la succise, le *stenobothrus stigmaticus*.

Espèces cibles complémentaire

L'alouette lulu, le torcol fourmilier.

www.parcdoubs.ch

IMPRESSUM

Photos : Alain Perret, 2714 Les Genevez, **Textes :** Frédéric Chollet, Marc Frutschi, Gilbert Hirschy, Martin Liberek, Corinne Liengme, Jacques Maître, Philippe Riat
Conception graphique : Zébulon Communication, La Chaux-de-Fonds; **Impression :** Le Franc-montagnard, 2350 Saignelégier, imprimé sur du papier recyclé.

Avec le soutien du seco (Regio plus)

